

La triarticulation de l'organisme social, une nécessité du temps

01.07.1919

De

Rudolf Steiner

Le temps est venu de reconnaître que les programmes de parti, qui se sont maintenus dans le présent à partir d'un passé ancien ou récent, ont été défaillants vis-à-vis des faits concrets engendrés par la catastrophe mondiale. On doit tenir ceux de ces programmes, dont les agents étaient censés collaborer à l'ordre des conditions sociales, comme réfutés par cette catastrophe. Ces tenants des partis doivent être au clair sur le fait que leurs idées furent insuffisantes pour maîtriser l'évolution des faits. Ceux-ci ont échappé aux idées et ont fait entrer la confusion et provoqué la décharge violente. Que l'on doive s'efforcer à des idées plus à la hauteur du cheminement emprunté par le monde des faits concrets, tel doit être le résultat d'en telle connaissance.

On a appelé expérience pratique ce qui n'était que de la routine étriquée. Les soi-disant hommes de la pratique s'étaient bien habitués à un étroit domaine de vie. Ils le dominaient de manière routinière. L'inclination et l'intérêt faisaient défaut pour voir ce domaine de vie en interaction avec d'autres horizons plus vastes. On était fier d'être un « praticien » de son propre domaine de vie. On faisait ce que la routine demandait, et ce qu'on faisait, on le laissait simplement entrer dans la machinerie générale de la vie. C'est ainsi que finalement tout fonctionna sens dessus dessous ; et de cet embrouillamini des faits, se développa la catastrophe mondiale. On s'était adonnés à une « pratique » sans disposer d'idées capables de la maîtriser. Telle fut la destinée des cercles dirigeants. — Maintenant, que l'on se trouve devant la confusion, on ne peut pas se débarrasser des anciennes habitudes du penser. On s'est habitués de tenir ceci ou cela pour une « nécessité pratique », et l'on a perdu le regard permettant de percer à jour comment ce qui fut crue comme « nécessairement pratique » est dans un état de capilotade intérieure.

C'est dans l'ordre économique des temps modernes, qu'est apparu au plus concrètement cet échappement des faits aux idées humaines. Sur ce domaine de vie, l'état de capilotade intérieure se révéla par le mouvement prolétaire socialiste. Au sein de ce mouvement, naquit un autre genre de programmes de parti : celui qui provenait du vécu immédiat de la capilotade et qui, soit exigeait un changement du fonctionnement interne au sein de ce tohu-bohu, soit espérait un salut de « l'évolution » même des faits ainsi déchaînés. Ces programmes furent échafaudés au plan théorique, à partir de revendications humanitaires générales, sans tenir compte de manière pratique des faits. À la pratique, qui n'était que routine et méprisait les idées, s'opposèrent donc les idées socialistes, qui ne formaient, elles, qu'une théorie dépourvue de pratique. Maintenant que les faits exigent eux-mêmes une intervention plus féconde dans le monde concret, des idées plus vivantes, ces idées théoriques, « sans pratique », se révèlent insuffisantes. Et elles révéleront toujours plus leur caractère d'insuffisance qu'il deviendra davantage nécessaire d'intervenir dans la réalité de la vie présente en pleine confusion.

Face à cette routine sans idées et aux programmes théoriques sans pratique, une bonne volonté dans une certaine direction est aujourd'hui indispensable chez les hommes qui veulent réellement penser au plan pratique. Les routiniers, pourtant en vérité des praticiens qui n'ont aucune chance d'aboutir, devraient s'efforcer de comprendre que mener des affaires sans plans ni idées ne nous fait pas sortir de la catastrophe mondiale mais, au contraire, nous y enfonce de plus en plus profondément. On veut actuellement encore s'étourdir en s'affranchissant du discernement sur cette absence d'idées, que l'on a confondue avec la pratique de la vie, a bel et bien mené à la confusion. On a méprisé ceux qui exigeaient des idées en les taxant « d'idéalistes sans pratique » et l'on ne veut pas admettre qu'ainsi on s'est donc mis à entreprendre tout ce qui était vraiment à l'opposé de la pratique. Effectivement, on s'est révélés ainsi comme des « idéalistes » mais au sens le plus mauvais du terme.

De l'autre côté, où règne la « revendication théorique sans pratique », on veut conquérir une existence dignement humaine pour cette classe de femmes et d'hommes qui n'en sont pas encore actuellement en possession. On ne voit pas qu'on veut ainsi lutter sans avoir de discernement réel sur les nécessités de la vie inhérentes à un ordre social. On croit qu'en obtenant le pouvoir en luttant, au moyen de ce qui a été théoriquement exalté mais aussi revendiqué d'une manière dépourvue de pratique, on obtiendrait ensuite, comme par miracle, ce à quoi on aspire.

Et celui qui, de bonne foi avec l'humanité aussi dans cette classe-là, soulève cette revendication à partir du pénible état prolétarien et s'imagine en arriver au but de la manière caractérisée ci-dessus, celui-là doit d'abord se préoccuper de la question suivante: que doit-il advenir, si, d'un côté, l'on persiste dans des programmes qui ont été réfutés par la marche du monde, et, de l'autre, on doit conquérir le pouvoir par des revendications qui ne recherchent aucun accès à ce que la vie elle-même exige pour un ordre social possible ?

Vis-à-vis du prolétariat, on est peut-être bien disposés aujourd'hui, mais on n'est pas objectivement honnêtes si on ne lui fait pas comprendre que les programmes, dans lesquels il se reconnaît, ne le mèneront pas au salut qu'il aspire, mais au naufrage de la culture européenne, au naufrage de laquelle il a scellé le sien propre. On est aujourd'hui seulement honnêtes à l'égard du prolétariat, si l'on éveille en lui la compréhension que ce à quoi il aspire inconsciemment, ne peut jamais être atteint par les programmes qu'il a fait siens.

Le prolétariat vit dans une terrible erreur. Il a vu comment, tout au long de ces derniers siècles, les intérêts humains ont été progressivement et totalement absorbés par l'économie. Il a été contraint de remarquer comment les formes juridiques de la vie sociale humaine se déterminent à partir des formes du pouvoir et du besoin de l'économie ; il put voir ainsi comment la totalité de la vie de l'esprit, en particulier l'éducation et l'instruction publique, s'était édifiée à partir des circonstances résultant des fondements économiques et à partir de l'État dépendant de l'économie. Dans le prolétariat, s'est établie la superstition destructrice que tout ce qui relève de la vie juridique et de celle de l'esprit, naît naturellement et nécessairement des formes économiques. De vastes cercles, qui ne relèvent pas du prolétariat, ont déjà succombé aujourd'hui à cette superstition. — Ce qui s'est développé dans ces

derniers siècles comme un phénomène d'époque : la dépendance de la vie spirituelle, et de celle du droit, de la vie économique, est considérée comme une nécessité naturelle. On ne remarque pas ce qu'est la vérité : à savoir, que cette dépendance même a conduit l'humanité dans la catastrophe ; et on continue de s'adonner à la superstition du penser qu'on a seulement besoin d'un autre ordre économique, lequel ferait poindre de lui-même une autre vie juridique et une autre vie de l'esprit. On veut seulement changer l'ordre économique, au lieu de reconnaître que l'on devrait supprimer la dépendance de la vie de l'esprit et de celle juridique de la forme économique.

Il ne peut plus s'agir, en cet instant présent de l'évolution historique universelle, d'aspirer à un autre genre de dépendance de la vie spirituelle et de celle juridique de la vie économique, mais il s'agit de configurer une telle vie économique afin que n'y soient gérées d'une manière pratique que la production et la circulation des biens, mais dans laquelle, à partir de la position de l'être humain dans le circuit économique, plus rien n'y soit effectué en raison de sa position juridique pour d'autres hommes et pour la possibilité d'amener à se déployer les capacités prédisposées en lui par l'éducation et l'école. Dans les époques historiques écoulées, la vie juridique et la vie de l'esprit étaient un exhaussement de la vie économique. Dans l'avenir, elles doivent devenir des membres autonomes de l'organisme social, à côté de la vie économique. Les mesures qui doivent être prises à cette fin, au sein de cette dernière, doivent résulter de l'expérience économique et de l'état d'union des hommes avec les domaines économiques particuliers. Des associations sur la base des situations professionnelles, à partir des intérêts entretenant producteurs et consommateurs, doivent se former, qui tendent à s'élever en culminant vers une gestion centrale de l'économie. Ces mêmes hommes qui appartiennent à cette organisation économique, établissent aussi une communauté juridique en rapport avec la gestion et la représentation, dans laquelle est régulé ce qui incombe au domaine du jugement de tout homme majeur. On organise ainsi sur des bases démocratiques tout ce qui rend tout homme égal à tout autre homme. Au sein de l'administration de cette communauté on réglemente, par exemple, le droit du travail (manière, mesure, temps du travail). Ainsi, cette réglementation sort de la vie économique. Le travailleur se trouve dans la vie économique en tant que libre contractant vis-à-vis de ceux avec qui il doit produire en commun. Sur sa collaboration économique, on doit décider selon la compétence économique ; en rapport à l'exploitation de sa force de travail, il décide lui, en homme majeur, sur le terrain démocratique, en dehors du circuit économique.

Comme la vie juridique (l'administration de l'État) est réglementée comme un membre juridique autonome de l'organisme social, indépendant de la vie économique, de même la vie de l'esprit (l'éducation et l'instruction publique) forme en pleine liberté, un membre spirituel autonome de la communauté sociale. Car tout aussi peu qu'une vie économique ne peut être fusionnée avec le membre juridique de l'organisme social, dans lequel tout doit résulter des jugements des hommes se trouvant égaux les uns vis-à-vis des autres et majeurs, l'administration de la vie spirituelle ne peut être instaurée sur des lois, des ordonnances, une surveillance ou tout autres choses du même genre, qui résultent des jugements des hommes simplement devenus majeurs. La vie de l'esprit a besoin de l'autonomie de gestion, qui ne s'organise qu'à partir des points de vue de la pédagogie humaine. C'est uniquement dans une telle auto-gestion que l'on peut cultiver vraiment dans une communauté humaine les prédispositions individuelles au service de la vie sociale.

Celui qui est en situation de vérifier sans préventions, dans une réelle pratique de la vie, les conditions

d'existence de l'organisme social, au degré actuel de l'évolution de l'humanité, ne peut en venir à aucun autre résultat, pour l'assainissement de cet organisme, que celui nécessaire de sa *Dreigliederung* en sous-organismes autonomes de la vie de l'esprit, de la vie juridique et de la vie économique. L'unité de l'organisme entier ne sera certainement pas mise en danger ; car cette unité est fondée dans la réalité du fait que tout être humain appartient au travers de ses intérêts, à tous ces trois sous-organismes, et que les administrations centrales, malgré leurs indépendances mutuelles, peuvent opérer l'harmonisation de leurs mesures.

Que les circonstances internationales ne forment aucun obstacle, quand bien même un seul État s'organiserait d'abord pour soi en un organisme social *dreigliederig*, c'est ce dont il va être question dans le prochain essai.

Trad. Daniel Kmiecik in <http://www.triarticulation.fr/AtelierTrad/TDK/ZDSORS21.pdf>